



Communiqué de presse

Novembre 2023

Un nouveau fonds régional d'investissement dédié aux filières agroalimentaires en Bourgogne-Franche-Comté

La Région Bourgogne-Franche-Comté renforce son rôle auprès des filières agroalimentaires en créant un fonds d'investissement qui leur est dédié : BFC Participations.

BFC Participations est un nouvel outil financier destiné à renforcer les ressources financières durables des entreprises, dans l'objectif du maintien des centres de décision en région et de la structuration des filières agroalimentaires. Les enjeux de cette création sont l'accompagnement des entreprises dans leur croissance et dans leur phase de transmission.

Ce fonds s'engage aux côtés des dirigeants d'entreprise dans les phases clefs de leur développement : cap de croissance, structuration interne, transmission ou mise en place des transitions environnementales, numériques, d'une stratégie RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

BFC Participations est une société d'investissement dont la Région est l'unique actionnaire avec la particularité d'avoir une gouvernance mixte publique-privée.

Ce format, nouveau pour la Région, donne à BFC Participations la souplesse et la réactivité nécessaires pour s'adapter aux spécificités du projet : taille, partenaires financiers choisis par l'entreprise. L'intervention de BFC Participations se concrétise notamment sous la forme de prises de participation minoritaires au capital de l'entreprise, obligatoirement aux côtés d'un fonds d'investissement partenaire, national ou régional, respectueux du maintien des intérêts des filières agroalimentaires régionales, et dans les mêmes conditions que lui. La société travaille en cohérence et partenariat avec les acteurs du financement des entreprises notamment régionaux afin de pouvoir maximiser l'effet de levier sur les financements en capital et en prêt bancaire.

Les entreprises ciblées par BFC Participations sont les industries de transformation des productions agricoles tels que les salaisons, fromageries, fabricants de boissons, de vins et spiritueux... Mais pas seulement.

Les filières agroalimentaires sont considérées au sens large : de l'amont agricole à l'aval au plus proche du consommateur. Ainsi, les entreprises en lien avec le machinisme agricole, l'emballage, la logistique ou le process et toutes les autres qui rendent un service à une filière agroalimentaire peuvent être concernées. Seules les opérations liées au foncier agricole sont exclues.

BFC Participations se place aux côtés du dirigeant pendant la durée nécessaire à la transition, avant de céder ses participations. Cette cession se fera de préférence à des porteurs d'intérêts régionaux, à commencer par le dirigeant de l'entreprise, à sa famille ou à un industriel régional.

BFC Participations se veut également être pertinente pour le dirigeant qui anticipe la transmission ou souhaite la cession de son entreprise par la construction d'une offre régionale de financement autour d'un repreneur industriel régional ou d'une personne physique.

BFC Participations est dotée d'un capital initial de 3,5M€, soit une intervention dans 5 à 8 entreprises. BFC Participations a vocation à grandir ces prochaines années, au vu des investissements effectivement réalisés et ainsi accompagner de nouveaux projets.

«Je suis particulièrement sensible à la sécurisation de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire en Région Bourgogne-Franche-Comté. C'est pourquoi j'ai accepté de prendre la Présidence de BFC Participations, dont la vocation est d'accompagner les ambitions des acteurs économiques décisionnaires attachés à notre territoire.»

Alain Cannard, Président de BFC Participations.